



Contestations d'amendes

Par lousou

Bonjour,

Un jour, je reçois deux amendes pour deux infractions différentes, pour la même date, à la même heure, dans deux villes différentes et sur deux autoroutes différentes.

J'ai bien sur contesté ces amendes, j'ai eu comme réponses les deux amendes majorées j'ai recontesté à nouveau par courrier, ils me réclament en retour à nouveau les justificatifs, je les renvoie, ils me répondent qu'ils ne peuvent rien faire et me donne les coordonnées du service ou renvoyer la demande, ce que je fais sur le champ. Ces derniers me renvoient un formulaire à remplir et renvoyer, et deux jours après je reçois un avis de tier détenteur pour ces deux amendes, alors que je n'ai même pas encore eu le temps de renvoyer le formulaire. Je ne sais plus quoi faire, ni à qui écrire pour arrêter tout ça.

J'aimerais donc avoir des conseils sur vers qui me tourner pour régler cette histoire.

Pouvez-vous m'aider ?

Par janus2

Bonjour,

Vous n'avez pas du contester dans les formes, car suite à une contestation, l'OMP n'a que 2 solutions, classer sans suite ou renvoyer l'affaire au juge pour qu'il vous entende.

Quels sont les infractions qui vous sont reprochées ? Et en avez-vous commis au moins l'une des deux ?